

## 7. Parcs et jardins

					
<p>Voir chapitre espace publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les parcs et jardins doivent également être accessibles, que ce soit pour les PMR souffrant d'un handicap physique ou pour celles souffrant d'une déficience intellectuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Natur'Accessible » est un projet de développement et d'aménagements de circuits accessibles aux personnes en situation de handicap et aux PMR dans les 10 parcs naturels de Wallonie. (collaboration avec le Ministre René Colin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un vade-mecum d'un parc exemplaire pour aider les porteurs de projet à réaliser un projet intégralement accessible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre accessible tous les lieux publics aux personnes handicapées et à mobilité réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographier l'accessibilité de tous les parcs bruxellois</li> <li>Avec les groupes d'intérêt, nous examinons les endroits où nous pouvons créer des itinéraires conviviaux pour les personnes handicapées.</li> </ul>